



# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2021

Le douze octobre deux mille vingt et un, à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

## Présents :

M. PRUD'HOMME Philippe, Maire  
M. BRUNET André, M. BOUIREK Azddine, Mme CURTIUS Anick,  
Adjoints au Maire.

M. CARRERA Johann, Mme NADAUD Sophie, Mme SEPET Laura,  
M. CHMIELINSKI Jean, M. PELLOUX Joël, Mme FERBUS Carine,  
Mme REIGNIER Sylvie, M. LESOT Richard, M. PANISSET Didier,  
M. DI-UBALDO Vittorio, M. DESCHAMPS Jean-Paul,  
Conseillers Municipaux.

Le Conseil municipal a choisi Mme CURTIUS Anick comme secrétaire de séance.

## Le Conseil municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 09 juin 2021 ;
- **APPROUVE** les statuts de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy ;
- **S'ENGAGE** à signer une Convention Territoriale Globale avec la CAF, l'EPCI et les communes qui le composent, au plus tard le 31/12/2023 ;
- **APPROUVE** la décision modificative du budget principal n° 03/2021, portant ajustement des crédits du Budget Primitif 2021 ;

### DÉCISION MODIFICATIVE BP-03/2021 (adjonction de crédits - 12 octobre 2021)

section de fonctionnement - BP 2021					
art.	Dépenses fonctionnement	32 000.00 €	art.	Recettes fonctionnement	32 000.00 €
012	Charges à caractère général	29 000.00 €	13	Atténuation de charges	2 000.00 €
	6411- Rémun. Ecs. titulaire	11 000.00 €		6419- Rembourst. rémun. Pers.	2 000.00 €
	6413- Rém. pers. non titulaire	12 000.00 €			
	6451- Cotisation urssaf	6 000.00 €			
66	Charges financières	3 000.00 €	73	Autres produits de gestion courante	9 000.00 €
	66-111 Intérêts à échéance	3 000.00 €		73224- Fonds départ. DMTO	9 000.00 €
			74	Dotations et participations	3 000.00 €
				744- FCTVA	3 000.00 €
			76	Autres produits de gestion courante	18 000.00 €
				7588- Autre prod. Div gesti*	18 000.00 €

### DÉCISION MODIFICATIVE BP-03-2021 (transferts de crédits existants - 12 octobre 2021)

section d'investissement - BP 2021				
	Dépenses d'investissement	- €	Recettes d'investissement	- €
020	dépenses imprévues d'investissement	5 000.00 €		
16	1641- emprunts en euros	6 000.00 €		
	165- dépôts et cautions reçus	2 000.00 €		
21	2151- réseau de voirie	- 13 000.00 €		

- **APPROUVE** au bénéfice des comités d'entreprise ST DUPONT et STÄUBLI, une participation financière à hauteur de 1.40 € par enfant scolarisé, en sus des frais de transport ;
- **APPROUVE** le versement de l'indemnité de gardiennage des églises d'un montant de 120.97 € pour l'année 2021 à la Paroisse St Joseph en Pays de Faverges ;
- **APPROUVE** la rectification de l'erreur matérielle de la délibération n° 43-2016 du 29/11/2016, en ce sens que les parcelles à acquérir sont les suivantes : B 1168 et B 1169, et **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à l'acquisition des dites parcelles ;
- **ADOpte** la motion éditée par la Fédération nationale des communes forestières visant à s'opposer aux différentes mesures envisagées par l'Etat ;
- **ADOpte** la convention pour la facturation et le reversement des redevances d'assainissement, qui annule et remplace la convention du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

La séance est close à 22 h 20.

Le Maire  
Philippe PRUD'HOMME

